

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

Délibération
n°2026.031

Nombre de
Conseillers

En exercice : 15
Présents : 15
Procurations : 0
Votants : 15

Objet:
**Adoption du
règlement intérieur
du Conseil Municipal**

L'an deux mil vingt-six, les vingt-cinq mars, à dix-huit heures
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
Dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil, sous la
présidence de M. Christian DELESGUES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2026

Étaient présents : CARMELLINO-DIBON Bruno, CARMELLINO-DIBON
Claire, CHAPUIS Philippe, COQUERY Liliane, DELESGUES Christian,
FLEURIER Lynda, FOURNIER Ophélie, GANA Dominique, GUILLIER
Vincent, JALBY Jean-Paul, LAPORTE Alexandre, MAZOUZ Josiane, NOEL
Patrick, PETIT Jean-Pierre, THOMAS Corine.

Absent avec procuration : /

Absent excusé : /

Absent non excusé : /

Secrétaire : Mme GANA Dominique

Vu :

- le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29,
L2131-1, L2121-8 et suivants ;

Considérant :

- l'installation du conseil municipal lors de sa séance du 20 mars 2026 suite aux
élections municipales du 15 mars 2026.

Le contenu du règlement intérieur du conseil municipal est fixé librement par le
Conseil Municipal qui peut se donner des règles propres de fonctionnement interne
dans le respect des lois et règlements en vigueur.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le règlement intérieur du conseil municipal de Saint-Satur annexé à la
présente délibération.

la Secrétaire, Mme GANA Dominique



Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 26 mars 2026

Et ont signé les Membres Présents
Pour extrait conforme,
à Saint-Satur, le 26 mars 2026
le Maire, Christian DELESGUES

